

# Programme d'action rural en faveur du climat



# Contexte

## Le changement climatique : une nouvelle priorité pour le Groupe de travail sur les politiques rurales

Le mandat du Groupe de travail sur les politiques rurales (WPRUR) pour 2020-25 ([CFE/RDPC/RUR\(2020\)1/FINAL](#)), de même que le Programme de travail et Budget du Comité des politiques de développement régional ([CFE/RDPC\(2020\)2/FINAL](#)), mettent en évidence l'importance des politiques rurales pour relever les défis environnementaux. C'est pourquoi le WPRUR définit de nouveaux domaines de travail visant à approfondir les analyses, les évaluations et les échanges sur les pratiques publiques exemplaires susceptibles de faire avancer l'atténuation des effets du changement climatique et d'accélérer la transition vers une économie neutre en GES dans les régions rurales.

Les régions rurales couvrent 80 % du territoire de la zone OCDE et abritent environ 30 % de sa population (OCDE, 2020<sup>[1]</sup>). Les politiques climatiques ne tiennent généralement pas compte des disparités territoriales, sont ciblées sur des secteurs précis, ou s'appliquent uniformément à tout un pays, avec à la clé un risque d'éparpillement de l'action publique et des résultats insatisfaisants<sup>1</sup>. Autant d'éléments qui peuvent déboucher sur une utilisation inefficace des deniers publics et des arbitrages entre les objectifs climatiques et d'autres objectifs de l'action publique.

Les 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> réunions du WPRUR ([CFE/RDPC/RUR/A\(2020\)2/REV1](#)) et [CFE/RDPC/RUR/A\(2021\)1](#)) ont confirmé l'importance croissante des politiques rurales pour atteindre l'objectif de « zéro émissions nettes », et la nécessité d'une bonne gestion des ressources utilisées par les pouvoirs publics pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Les délégués au WPRUR ont souligné que les régions rurales recelaient des possibilités d'attirer des investissements grâce à leur solide potentiel de développement axé sur la préservation de l'environnement naturel, la réduction des émissions et les retombées positives pour les populations rurales. Ils ont recensé six grands domaines d'action pour avancer sur cette voie : 1) enrichir le socle de données factuelles aux niveaux régional et local ; 2) renforcer les capacités locales ; 3) encourager la production d'énergies renouvelables ; 4) promouvoir une gestion durable du foncier et mieux valoriser les services écosystémiques ; 5) accélérer le passage vers l'économie circulaire et la bio-économie ; et 6) décarboner les transports.

## La COP26 et le Programme d'action rural en faveur du climat

Le Royaume-Uni accueillera la 26<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), à Glasgow, du 1<sup>er</sup> au 12 novembre 2021. Dans le prolongement du *Programme d'action rural en faveur du climat* établi par le WPRUR, l'OCDE co-organisera deux événements appelant à un recours accru aux politiques rurales dans la poursuite des objectifs climatiques, l'un portant sur le rôle essentiel des zones rurales dans la transition verte (*Rural Policies and Climate Change: Why are rural areas crucial for the green transition?*), l'autre sur la concrétisation des possibilités offertes par la neutralité en GES dans les régions rurales (*Rural Regions - Realising the net-zero opportunity*).

Le premier événement, organisé conjointement avec Nordregio, centre de recherche pour le développement régional et l'aménagement du territoire du Conseil nordique des Ministres, se tiendra le 2 novembre au Pavillon nordique de la COP26 selon un format hybride. Le *Programme d'action rural en faveur du climat* sera officiellement présenté à cette occasion. Des responsables publics à haut niveau pourront exprimer leur

---

<sup>1</sup> Pour un exemple d'une approche efficace et plus ciblée, voir le document (OCDE, 2017<sup>[12]</sup>)

adhésion à ce Programme d'action lors de cet événement. Les participants et d'autres parties prenantes pourront également faire part de leur soutien avant et après la manifestation à l'aide d'un modèle de lettre qui sera élaboré prochainement et mis à disposition en ligne. Au cours de cette manifestation seront également présentées des pratiques exemplaires à l'appui du développement rural dans les domaines de la bio-économie et des énergies renouvelables. Cet événement s'adresse aux représentants des administrations nationales et infranationales, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire présents dans la « zone bleue » de la COP26 et participant à distance. Les échanges seront retransmis en direct via le Pavillon virtuel de l'OCDE et sur la plateforme du Conseil nordique des Ministres consacrée à la COP26.

Le second événement, organisé, - avec les gouvernements britannique et écossais, aura lieu le 4 novembre 2021 au siège de l'établissement chargé de la gestion du parc national de Loch Lomond et des Trossachs. Il servira de cadre à des discussions plus approfondies sur les perspectives qu'offre le *Programme d'action rural en faveur du climat*, mais aussi sur les difficultés de sa mise en œuvre. Il s'agira de réfléchir à la marche à suivre pour faire avancer le Programme d'action, de favoriser les échanges sur les mesures et stratégies de mise en œuvre, mais aussi de présenter les meilleures pratiques dans trois domaines d'action inscrits dans le Programme d'action : 1) les énergies renouvelables ; 2) l'utilisation durable des terres, et 3) l'économie circulaire et la bio-économie. Il s'adresse en particulier aux représentants des administrations nationales et infranationales, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire, et sera également retransmis en direct via le Pavillon virtuel de l'OCDE.

Ces manifestations constituent pour le WPRUR une occasion de présenter officiellement le *Programme d'action rural en faveur du climat*, mais aussi de rallier des soutiens et de donner l'impulsion nécessaire à sa mise en œuvre, conformément au mandat et au PTB du WPRUR.

Si les délégués au WPRUR seront les principaux fers de lance du Programme d'action, les administrations infranationales, le secteur privé et la société civile auront la possibilité de manifester leur soutien à l'aide du modèle de lettre prévu à cet effet. Le Secrétariat indiquera le nombre de soutiens obtenus, mais le nom des acteurs concernés ne sera pas divulgué.

Le Secrétariat cherche par ailleurs à accompagner les pays membres de l'OCDE dans la mise en œuvre du *Programme d'action rural en faveur du climat*, notamment en facilitant les partenariats entre les pays et les parties prenantes (le secteur privé et la société civile, par exemple) et en élaborant un recueil des pratiques exemplaires et des mesures nécessaires à l'appui des six domaines d'action présentés dans le Programme d'action. Cette démarche sera conduite en étroite collaboration avec d'autres directions de l'OCDE, puisque certains aspects du Programme d'action bénéficieront de contributions émanant de toute l'Organisation.

Après plusieurs séries de consultations et de révisions, le *Programme d'action rural en faveur du climat* est désormais établi dans sa version finale, que le WPRUR est invité à approuver et à déclassifier. On trouvera dans le Tableau 1, le calendrier de la procédure de consultation.

**Tableau 1. Calendrier d'élaboration du *Programme d'action rural en faveur du climat***

Mois	Action
Avril 2021	Diffusion de la première version aux délégués au WPRUR.
Mai 2021	1er cycle de consultation : examen du projet à la réunion du WPRUR. Commentaires écrits acceptés jusqu'au 17 mai 2021
Juin 2021	Révision du document par le Secrétariat à la lumière des commentaires formulés, et diffusion aux délégués d'une deuxième version pour commentaires.
Juillet/août 2021	2e cycle de consultation sur le document révisé : les délégués sont invités à formuler de nouveaux commentaires.
Octobre 2021	Le WPRUR est invité à approuver et à déclassifier la version finale du <i>Programme d'action rural en faveur du climat</i> (selon la procédure écrite).
Novembre 2021	Lancement officiel du <i>Programme d'action rural en faveur du climat</i> .

Source : établi par les auteurs

# Programme d'action rural en faveur du climat

Le mandat du Groupe de travail de l'OCDE sur les politiques rurales (WPRUR) a reçu le mandat (CFE/RDPC/RUR(2020)1/FINAL) d'examiner quelle contribution les zones rurales peuvent apporter à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, à la transition vers une économie neutre en carbone, à l'inversion du déclin de la biodiversité et à une plus large fourniture de services écosystémiques. Ce mandat concerne toutes les activités économiques non agricoles exercées dans les régions rurales de l'OCDE. Pour remplir cette mission, le WPRUR a élaboré le *Programme d'action rural en faveur du climat*, qui a pour objet d'attirer l'attention sur le rôle des zones rurales dans l'accélération des réformes nécessaires pour atteindre la neutralité en GES et de prôner un plus large recours aux politiques rurales pour atteindre les objectifs climatiques. Pour ce faire, le Programme d'action passe en revue les perspectives de développement rural liées au passage à une économie neutre en carbone et met en lumière les pratiques exemplaires et les avancées réalisées dans la mise en œuvre de politiques rurales climato-compatibles. Il promeut en outre un dialogue permanent sur le soutien que les politiques rurales peuvent apporter aux acteurs infranationaux, aux acteurs privés et à la société civile dans la gestion de la transition vers une économie neutre en GES et encourage les pays à mieux prendre en compte les possibilités de développement rural dans les stratégies climatiques nationales et infranationales. Le Programme d'action a été approuvé par le WPRUR en octobre 2021. Il sera présenté officiellement lors de la manifestation consacrée au rôle essentiel des zones rurales dans la transition verte (*Rural Policies and Climate Change: Why are rural areas crucial for the green transition?*), qui se tiendra le 2 novembre 2021 au Pavillon nordique, dans la « zone bleue » de la 26<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), à Glasgow, puis examiné lors d'une manifestation organisée conjointement avec les gouvernements britannique et écossais, le 4 novembre, à Balloch, au siège de l'établissement de gestion du parc naturel de Loch Lomond et des Trossachs.

**Les régions rurales jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie neutre en GES et le renforcement de la résilience face au changement climatique.** Les régions rurales couvrent 80 % du territoire de la zone OCDE et abritent les ressources naturelles, la biodiversité et des services écosystémiques dont nous avons besoin pour vivre. Elles offrent à la fois des produits alimentaires et de l'énergie, de l'eau potable et de l'air pur, et des capacités de séquestration du carbone. Parallèlement, elles sont confrontées à un besoin urgent de transformer les activités fortement émettrices en solutions respectueuses de l'environnement et neutres en GES, ne serait-ce que parce que ces régions enregistrent des taux d'émission par habitant plus élevés que la moyenne.

- Dans bon nombre de pays de l'OCDE en effet, notamment en Allemagne, au Chili, aux États-Unis, en Finlande et au Royaume-Uni, ce sont dans les zones rurales que l'on observe les taux d'émission par habitant les plus élevés ; cette situation tient souvent au déploiement insuffisant d'alternatives durables et à la demande des zones métropolitaines en matière de production d'électricité, d'extraction de minerais et de production agricole (OCDE, 2021<sup>[2]</sup>).
- Ainsi, en 2018 dans les pays de l'OCDE, les émissions par habitant étaient en moyenne trois fois plus élevées dans les régions rurales éloignées (26.3 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant<sup>2</sup>) que dans les grandes régions métropolitaines (9.3 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant) (OCDE, 2021<sup>[1]</sup>).

<sup>2</sup> Quantité d'émissions moyenne cumulée de l'ensemble des Membres de l'OCDE estimée à l'aide de la base de données d'émissions pour la recherche sur l'atmosphère mondiale (base EDGAR) du Centre commun de recherche de la Commission européenne. Ces chiffres peuvent différer des émissions moyennes enregistrées dans un pays membre donné.

- Les régions éloignées, où vivent environ 8 % de la population de l'OCDE, représentaient 17 % des émissions totales de GES de l'OCDE en 2018. La même année, les régions non métropolitaines, qui regroupent les régions proches d'une grande métropole, d'une ville petite ou moyenne et les régions éloignées et abritent 28 % de la population, ont représenté 40 % des émissions totales de GES de l'OCDE (OCDE, 2021<sup>[2]</sup>).

Ces chiffres illustrent l'ampleur des transformations économiques nécessaires dans les régions rurales, notamment dans les transports et les industries les plus émettrices. À cela s'ajoute le fait que, bien souvent, les petites administrations ne disposent pas des connaissances, des capacités, des compétences et des ressources financières suffisantes pour gérer les processus de transition et s'adapter au changement climatique. Le vieillissement de la population, la faible diversité économique, l'éloignement, la dépendance aux marchés extérieurs pour les produits d'exportation et la moindre qualité des infrastructures physiques et numériques, peuvent accentuer la vulnérabilité du monde rural.

**Si les territoires ruraux ont leurs difficultés, ils constituent aussi des terres de possibilités propres à offrir un meilleur bien-être pour les générations d'aujourd'hui et de demain.** Les politiques rurales ont une contribution essentielle à apporter aux stratégies visant à atteindre les objectifs de neutralité en GES tout en produisant des retombées positives pour les populations rurales. Parmi les actions à mener, on peut citer : 1) enrichir le socle de données factuelles aux niveaux régional et local ; 2) renforcer les capacités locales ; 3) encourager la production d'énergies renouvelables ; 4) promouvoir une gestion durable du foncier et mieux valoriser les services écosystémiques ; 5) accélérer le passage vers l'économie circulaire et la bio-économie ; et 6) décarboner les transports. Compte tenu de l'ampleur des ressources financières nécessaires et des débouchés que la transition peut ouvrir dans les régions rurales, il devrait être possible d'attirer des investissements verts du secteur privé et d'augmenter l'activité économique tout en préservant l'environnement naturel et en réduisant les émissions. À titre d'exemples :

- Situé près de Skive, au Danemark, GreenLab est le premier parc énergétique industriel vert et circulaire. Fruit d'un partenariat public-privé, GreenLab œuvre au développement de la bio-économie et des technologies liées aux énergies renouvelables. Le parc, qui a bénéficié d'une première dotation de 1.2 million EUR de la part des autorités danoises en 2018, a créé 70 emplois permanents en 2020 et attiré quelque 150 millions EUR d'investissement fin 2020 (OCDE, 2020<sup>[3]</sup>).
- Les projets de production d'énergies renouvelables déployés dans l'État du Minnesota, aux États-Unis, devraient permettre la création de 800 emplois, le renforcement des qualifications de la main d'œuvre et la production de plus de 500 mégawatts d'énergie renouvelable (KEYC News, 2021<sup>[4]</sup>).
- L'Autrichien Egger a investi 400 millions GBP pour moderniser les installations de fabrication de produits dérivés du bois de l'usine d'Hexham, au Royaume-Uni, qui emploie plus de 600 personnes, avec des retombées positives sur l'économie locale (Gouvernement du Royaume-Uni, 2018<sup>[5]</sup>).

**Les régions rurales sont différentes par leur structure et leur taille – pour être efficaces, les politiques publiques ayant une dimension climatique doivent prendre en compte cette diversité.**

Les régions rurales sont diverses sur les plans social, économique, géographique et culturel, mais aussi par leurs caractéristiques, leurs expériences, leurs perspectives et leurs processus d'apprentissage. Cerner cette diversité aide à concevoir des mesures publiques utiles pour le climat. À titre d'exemples :

- Les habitants des régions rurales proches des villes peuvent, plus facilement que dans les régions éloignées, trouver des alternatives aux déplacements en voitures fortement émettrices de carbone.
- Les régions éloignées peuvent être avantagées sur le plan de la production d'énergie renouvelable et de la séquestration du carbone hors de l'atmosphère grâce à une utilisation durable des terres, mais moins sur celui de la diversification économique.

- Les régions rurales pourraient être mieux placées pour tirer parti de la demande croissante de la société en faveur d'une réduction de l'empreinte carbone compte tenu de leur plus grande proximité avec les centres de production agroalimentaires. Les stratégies retenues en la matière différeront en fonction du type de régions rurales.

Les approches territorialisées s'adaptant aux atouts uniques du monde rural fonctionnent uniquement si elles vont de pair avec une vaste coopération. Pour que les politiques de développement rural soient en phase avec les objectifs climatiques, il faut que les pouvoirs publics au niveau national, régional et local collaborent avec le secteur privé et la société civile. Le WPRUR de l'OCDE peut servir d'enceinte internationale permettant d'œuvrer ensemble à la réalisation de ces objectifs.

**Afin de libérer le plein potentiel des régions rurales dans la lutte contre l'urgence climatique, les politiques rurales doivent prendre une part plus active dans la concrétisation de l'objectif « zéro émissions nettes de GES ».** Dans bon nombre de pays, les politiques rurales relatives au changement climatique sont généralement centrées sur l'agriculture, parcellaires et d'envergure limitée. Si la transition agricole est importante, d'autant que le système alimentaire est à l'origine d'environ 30 % des émissions de GES mondiales, il est possible non seulement d'améliorer les performances de ce secteur, mais aussi d'élargir la démarche au-delà des considérations sectorielles (Henderson, Frezal and Flynn, 2020<sup>[6]</sup>) (OCDE, 2021<sup>[2]</sup>). À cet effet, les politiques rurales doivent prendre en compte divers aspects, telles que les formes de mobilités zéro émission dans les territoires et la diversification des économies rurales dépendantes d'activités à forte intensité de carbone.

**Une approche globale donnera aux régions rurales la possibilité de saisir pleinement les nouvelles opportunités offertes par la transformation vers une économie neutre en GES et respectueuse de l'environnement.** Les politiques climatiques rurales efficaces sont celles qui tiendront compte des multiples objectifs de l'action publique pour accélérer la transition vers une économie rurale neutre en gaz à effet de serre (OCDE, 2019<sup>[7]</sup>). Une approche territorialisée peut contribuer à étoffer les capacités nécessaires pour gérer les processus de transition en mobilisant les parties prenantes locales, en multipliant les initiatives participatives, en exploitant les connaissances et des données locales et en intensifiant l'innovation. Elle peut également aider à mesurer et stimuler les articulations entre les zones urbaines et rurales nécessaires pour boucler la boucle des ressources. Il est également nécessaire de déployer des stratégies intégrées aux niveaux local et régional afin d'accentuer les effets des différentes actions menées et de gérer les arbitrages qui se font jour, notamment les conflits d'usage concernant les ressources. Les politiques publiques mettant en avant la production d'électricité à partir de la biomasse peuvent soutenir la bio-économie locale et accélérer la transition énergétique, mais également accentuer la pression sur les zones boisées préservées, qui constituent des puits de carbone importants et jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie neutre en carbone.

**Il est essentiel que les régions rurales s'approprient et soutiennent les politiques climatiques afin d'assurer et d'accélérer une « transition juste » et de garantir l'efficacité de ces politiques dans la durée.** Alors que l'on s'intéresse de plus en plus aux dimensions sociale et économique des politiques climatiques, il apparaît que certains territoires pourraient pâtir plus que d'autres de la transition. Même si rares sont les pays comptant des régions qui présentent un risque supérieur à 5 % de perdre des emplois en raison de la transition vers une économie neutre en carbone, force est de constater une concentration locale des effets sur l'emploi (OCDE, 2021<sup>[2]</sup>). Par exemple, l'archipel d'Åland, en Finlande, présente un risque de pertes d'emplois de 18 %, contre 7 % pour la Silésie (Pologne). Parce qu'elles ne tiennent pas compte de ces écarts, les politiques territorialement indifférenciées risquent de ne pas rallier le soutien politique et social nécessaire pour aller au bout du processus de transformation. La notion de « transition juste » implique que les décideurs publics appréhendent la viabilité environnementale sans perdre de vue l'offre d'emplois décents et l'inclusion sociale.

- La vallée de Latrobe, dans l'État de Victoria (Australie) offre un parfait exemple d'un programme de transition adapté au contexte local. Le programme prévoit la fermeture de quatre centrales au

charbon au cours des 27 prochaines années. Le gouvernement de l'État de Victoria a mis en place une entité chargée de coordonner la transition et a versé 300 millions AUD pour soutenir des projets de diversification économique visant à assurer l'avenir économique, social et environnemental de la région (OCDE, 2021<sup>[2]</sup>).

**Le WPRUR s'engage en faveur de ce Programme d'action qui passe en revue ce que peuvent faire ses membres pour élaborer des politiques de développement rural climato-compatibles et renforcer le rôle des politiques rurales dans la réalisation des objectifs climatiques.** Partout dans le monde, les administrations nationales et supranationales mobilisent des ressources considérables pour accélérer la transition verte dans les zones rurales. Le Programme d'action vise à épauler les pays membres de l'OCDE dans l'allocation et l'utilisation efficace des financements disponibles. On trouvera ci-après quelques exemples d'initiatives propres à accélérer la transition vers la neutralité en gaz à effet de serre dans les zones rurales :

- Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune de l'UE (PAC) (2023-27), 387 milliards EUR ont été consacrés au soutien aux agriculteurs et aux populations rurales afin d'apporter une contribution décisive à la lutte contre le changement climatique, à la protection de l'environnement et à la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients (Commission européenne, 2021<sup>[8]</sup>).
- Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) allouera plus de 914 millions USD d'investissements discrectionnaires sur l'année budgétaire 2022 à des activités agricoles et forestières climato-intelligentes, et 564 millions USD à des projets d'énergie propre portés par plusieurs agences de l'USDA.
- Le gouvernement fédéral australien a annoncé en 2020 un investissement de 1.9 milliard AUD dans un nouveau plan axé sur les technologies énergétiques, qui aboutira à la création du premier pôle régional australien d'exportation de l'hydrogène, d'un fonds de co-investissement (*King Review Co-Investment Fund*), d'un fonds spécialisé dans le captage et de stockage du carbone (CSC) et d'un autre portant sur les énergies de demain, avec l'objectif de soutenir les technologies nouvelles et émergentes (The Sydney Morning Herald, 2020<sup>[9]</sup>).

Dans une volonté d'aller plus loin, le WPRUR s'emploiera à œuvrer à plusieurs niveaux de gouvernance, à partager les connaissances, à s'informer sur les pratiques exemplaires, à rassembler des données factuelles à l'appui de politiques et de décisions efficaces, et à prendre des mesures pour améliorer le bien-être et la prospérité à long terme des citoyens. L'objectif est de tirer parti des avantages compétitifs intrinsèques des régions rurales susceptibles d'être mis au service d'une « transition juste », et de dépasser les cloisonnements existants au profit d'approches territorialisées qui s'appuient sur l'expertise et l'implication des acteurs locaux, dont la société civile et le secteur privé, afin d'obtenir des résultats cohérents, rentables et inclusifs.

## Politiques rurales : les domaines propices à l'action climatique

Les domaines d'action ci-après ont le potentiel de soutenir et d'accélérer la transition vers une économie écologiquement viable et neutre en GES dans les régions rurales et d'aider celles-ci à surmonter les difficultés et à saisir les opportunités :

1. Étoffer le socle de données factuelles en recueillant et en regroupant des données régionales et locales permettant de déterminer comment les chances et les risques que présente le changement climatique se concrétiseront dans les zones rurales, quelles qu'elles soient. Construire des indicateurs propres à éclairer l'action publique et à faciliter la communication afin d'accompagner plus efficacement la transition des territoires ruraux. Dans le cadre de ce processus, les acteurs



locaux et régionaux devraient être associés à l'action publique nationale et leur point de vue pris en compte à tous les niveaux d'administration.

2. Conformément au principe de la « transition juste », donner aux régions rurales les moyens d'élaborer et de déployer des stratégies de transition efficaces, en veillant à ce qu'elles soient impliquées et disposent des éléments nécessaires (connaissances, capacités institutionnelles, bonne gouvernance, données, infrastructure numérique et financement) pour s'adapter et renforcer leur résilience face au changement climatique, mais aussi pour assurer l'adoption de mesures d'atténuation du changement climatique susceptibles de créer des situations profitables à toutes les parties sur le plan du développement rural. Faciliter la mobilisation d'investissements privés à l'appui de solutions climatiques innovantes lorsque les financements publics sont insuffisants.
3. Tirer parti de l'avantage concurrentiel des régions rurales en matière de production d'énergie renouvelable, créer des écosystèmes d'innovation locaux et les relier à de nouvelles initiatives telles que la production d'hydrogène vert. Faire en sorte que les communautés locales bénéficient des partenariats avec les investisseurs privés par le biais d'accords significatifs de co-actionariat ou de partage des bénéfices.
4. Soutenir la gestion durable du capital naturel, les pratiques de gestion durable des terres et la création de valeur issue de la restauration, la préservation et l'amélioration des écosystèmes au service du développement rural. Intégrer l'aménagement du territoire et la planification de l'occupation des sols sur l'ensemble des territoires fonctionnels afin de limiter le plus possible les modes de développement non durables (tels que l'étalement urbain et l'appauvrissement de la biodiversité) et de favoriser ceux qui sont durables et présentent un fort potentiel en termes de séquestration du carbone et de développement socio-économique, tels que l'agroforesterie, l'agriculture climato-intelligente, l'écotourisme et la foresterie durable. Le processus doit impérativement prévoir : la prise en compte de la parole des populations rurales locales (des savoirs traditionnels des peuples autochtones, par exemple) ; des investissements dans des solutions fondées sur la nature (pour la gestion des risques d'inondation et de sécheresse, par exemple) ; et la mise au point de mécanismes de marché innovants tels que des dispositifs de certification ou de paiement pour services écosystémiques (PSE).
5. Accompagner le passage à une économie circulaire et à la bio-économie de manière à réduire le plus possible les pressions sur l'environnement et à promouvoir une utilisation efficace des ressources afin de rendre possible l'émergence de nouveaux modèles d'activité en milieu rural et de créer de nouveaux marchés. Il s'agit en l'occurrence d'étudier les articulations entre zones rurales et zones urbaines et de favoriser la participation et l'adhésion des communautés locales au processus.
6. Contribuer à la décarbonation des transports dans les régions rurales en accélérant la transition vers des solutions de mobilité plus durables et innovantes tout en développant et en reliant intelligemment les infrastructures physiques et numériques nécessaires (production d'énergie renouvelable, production d'hydrogène vert, connexion internet rapide, etc.).

## Références

Commission européenne (2021), *The new common agricultural policy: 2023-27*, [8]  
[https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/new-cap-2023-27\\_en](https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/new-cap-2023-27_en).

- Gouvernement du Royaume-Uni (2018), *Growing the Bioeconomy*, [5]  
[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/761856/181205\\_BEIS\\_Growing\\_the\\_Bioeconomy\\_Web\\_SP\\_.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/761856/181205_BEIS_Growing_the_Bioeconomy_Web_SP_.pdf).
- Henderson, B., C. Frezal et E. Flynn (2020), « A survey of GHG mitigation policies for the agriculture, forestry and other land use sector », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 145, Éditions OCDE, Paris, [6]  
<https://dx.doi.org/10.1787/59ff2738-en>.
- KEYC News (2021), *KEYC News Now*, <https://www.keyc.com/2021/06/23/senate-rural-development-energy-panel-tackles-renewable-energy/>. [4]
- Ministère de l'Agriculture des États-Unis (2021), *FY Budget Summary 2022*, [13]  
<https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/2022-budget-summary.pdf>.
- OCDE (2021), *OECD Regional Outlook 2021: Addressing COVID-19 and Moving to Net Zero Greenhouse Gas Emissions*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/17017efe-en>. [2]
- OCDE (2020), *Managing Environmental and Energy Transitions for Regions and Cities*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/f0c6621f-en>. [3]
- OCDE (2020), *Rural Well-being: Geography of Opportunities*, OECD Rural Studies, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/d25cef80-en>. [1]
- OCDE (2019), *Principes sur la politique urbaine et sur la politique rurale*. [7]
- OCDE (2017), *Water Risk Hotspots for Agriculture*, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264279551-en>. [12]
- Serin, E. et al. (2021), *Seizing sustainable growth opportunities from carbon capture, usage and storage in the UK*, [https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2021/09/Seizing-Sustainable-Growth-Opportunities-from-CCUS-in-the-UK\\_FULL-REPORT.pdf](https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2021/09/Seizing-Sustainable-Growth-Opportunities-from-CCUS-in-the-UK_FULL-REPORT.pdf). [11]
- The Sydney Morning Herald (2020), *'Unlocking new tech': \$1.9 billion for low-emission energy projects*, <https://www.smh.com.au/politics/federal/unlocking-new-tech-1-9-billion-for-low-emission-energy-projects-20200916-p55was.html>. [9]
- Weekly, M. (2021), *Australian miners accelerate green investment amid net-zero flurry*, <https://www.miningweekly.com/article/australian-miners-accelerate-green-investment-amid-net-zero-flurry-2021-08-13>. [10]

## About us

The OECD Centre for Entrepreneurship, SMEs, Regions and Cities provides comparative statistics, analysis and capacity building for local and national actors to work together to unleash the potential of entrepreneurs and small and medium-sized enterprises, promote inclusive and sustainable regions and cities, boost local job creation, and support sound tourism policies.

If you are interested to learn more about the project or to get involved, please contact [rural@oecd.org](mailto:rural@oecd.org)

